

## Agévol. La "Box" normande pour le contrôle parental

Lancé en septembre 2015, le boîtier WiFi créé par Agévol permet d'installer un contrôle parental simplifié sur les terminaux mobiles de toute la famille.

Plus habituée à travailler avec les industriels, la SSII rouennaise Agévol a mis sur le marché en 2015 un boîtier WiFi destiné cette fois-ci aux particuliers qui permet d'activer un contrôle parental sur les terminaux mobiles de la famille. « *La FamiliBox fonctionne grâce à un boîtier qui émet un signal WiFi* », explique le dirigeant d'Agévol Jean-Marc Sigaudy. « *De son côté, l'utilisateur télécharge une application qui permet de définir les usagers en fonction de leur âge. On définit ensuite une liste de sites autorisés* ».

### Liste noire ou liste blanche

Chaque utilisateur du cercle familial est invité à s'identifier lors de sa connexion. « *Et si l'un d'eux veut naviguer sur un site non autorisé, les parents reçoivent automatiquement une notification qui bloque instantanément l'accès* ». En fonction de l'âge des utilisateurs, l'appli propose la création d'une liste « *blanche* » ou « *noire* » qui permet d'interdire l'accès à certaines catégories de sites. « *Nous sommes partis du constat que les systèmes de contrôle parental existant sont trop restrictifs ; notre idée est plutôt de les accompagner* », explique Jean-Marc Sigaudy. Le système mis au point par Agévol permet donc de tracer les sites grâce à un historique de navigation ; il offre la possibilité de déconnecter à distance les comptes utilisateurs ainsi que la définition de plages horaires autorisées.

Déjà présent sur le marché de la sécurisation des transmissions WiFi - notamment dans le secteur de l'hôtellerie-depuis le rachat en 2013 de DSC groupe (Mont-Saint-Aignan), Agévol a développé en interne la technologie. La production des boîtiers, elle, est faite en Chine. Cet automne, la SSII a lancé une opération de « *crowdfunding* » sur la plateforme PrêtGo avec le double objectif de faire parler de son produit tout en récoltant les fonds nécessaires pour financer une opération de communication audiovisuelle. Au total, Jean-Marc Sigaudy a récolté 25.000 euros.

### Une levée de fonds de 1 M? en préparation

« *Nous l'avons fait aussi pour gagner en visibilité et montrer que nous sommes une marque dynamique* », reconnaît le dirigeant. Mais l'objectif final reste bien de lever des fonds de manière plus significative en 2016, de l'ordre de 1 million d'euros estime le dirigeant, pour réaliser une campagne publicitaire dont le coût est estimé à 500.000 euros. Si le succès est au rendez-vous, l'activité d'Agévol pourrait rapidement « *basculer à 80 %* » sur ce segment, envisage Jean-Marc Sigaudy. « *Il y a six millions de familles en France et 92 % sont connectées à Internet !* » Agévol emploie aujourd'hui 8 collaborateurs pour 700.000 euros de chiffre d'affaires.

[www.agevol.fr](http://www.agevol.fr)

**Crowdfunding avec la**  
**plateforme PrêtGo**

Guillaume Ducable